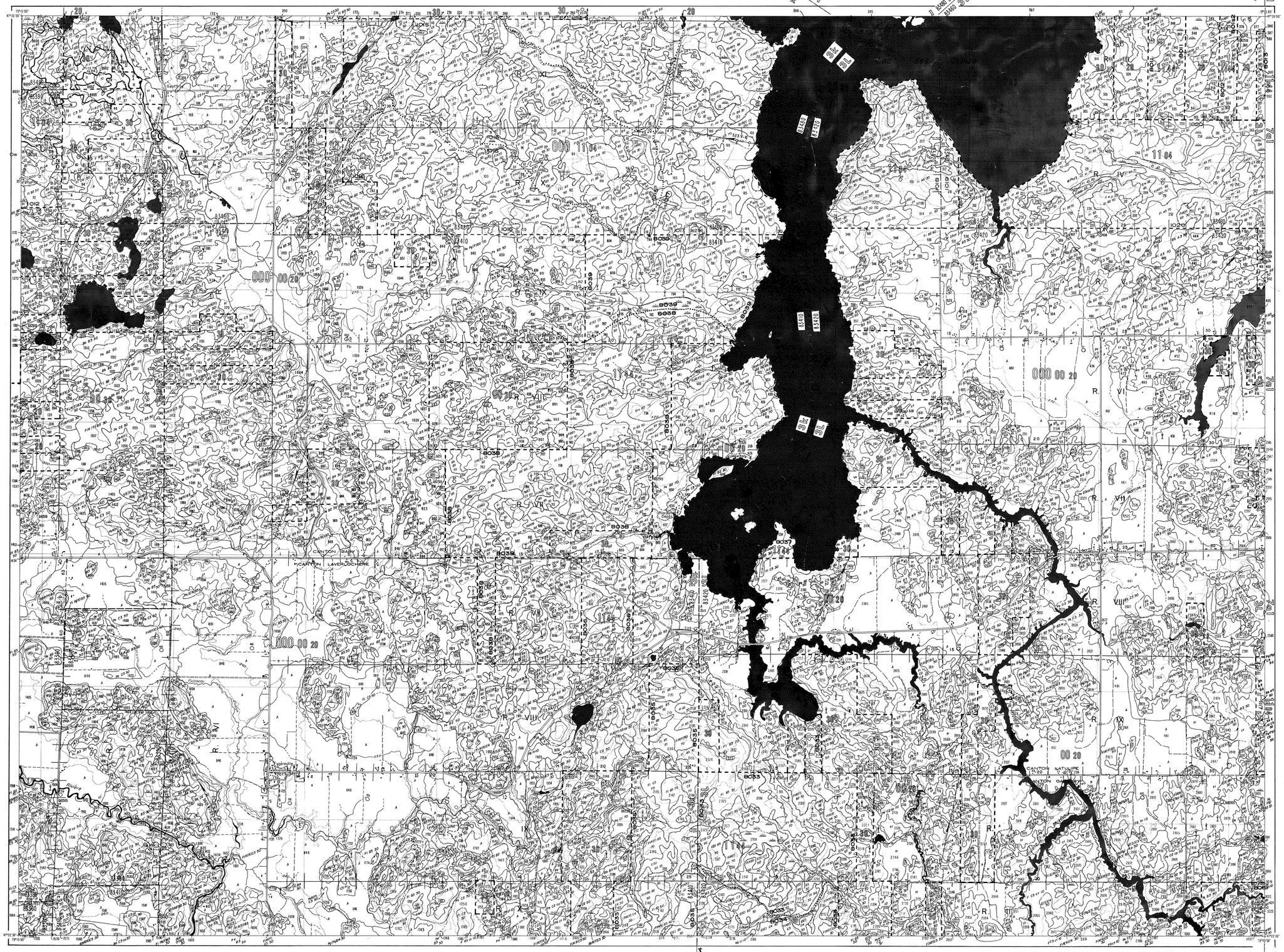

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, Bélski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, écluse
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de réserve
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— (aucune essence compagne prédomine)	R (R)
— — (aucune essence compagne prédomine)	R (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (R)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (exotique)	R (M)
— — à sapin	R (SAP)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R
Pruche	P
— (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse.)	P (E)
— (aucune essence compagne prédomine)	P (E)
— à thuya (cèdre)	P (C)
— à épinette	P (E)
— à pruche	P (PU)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin rouge	P (PR)
— à pin gris	P (PG)
— à sapin et/ou épinette	P (SAP)
— (plantation de épinette blanche)	P (EB)
Sapinière	SAP
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (SB)
— (aucune essence compagne prédomine)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin gris	S (PG)
— à pruche	S (PU)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB (PR)
— — — et/ou rouge(s) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)	PB (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec pruche	PB (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (SAP)
— — — — (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédomine)	PR (PR)
— — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR (M)
— — avec pin blanc	PR (PB)
— — avec pruche	PR (PU)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (SAP)
— — (plantation de pin sylvestre)	PR p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— (aucune essence compagne prédomine)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin gris	C (PG)
— à pin gris	C (PG)
— à pruche	C (PU)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (SAP)
— (plantation de thuya)	THU p
Pruchière	PU
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PU (PU)
— (aucune essence compagne prédomine)	PU (PU)
— à thuya (cèdre)	PU (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)
— à mélèze	PU (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	PU (PB)
— à pin rouge	PU (PR)
— à pin gris	PU (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	PU (SAP)
— (plantation)	PU p
Mélèzin	MELE
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ME (ME)
— (aucune essence compagne prédomine)	ME (E)
— à thuya (cèdre)	ME (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	ME (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	ME (PB)
— à pin rouge	ME (PR)
— à pin gris	ME (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	ME (SAP)
— (plantation de mélèze européen)	MEU p
— (plantation de mélèze japonais)	MEJ p
— (plantation de mélèze laricin)	MEL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes	FI Rp	FI Rp (F)
— — avec pin blanc	FI Pb	FI Pb (F)
— — avec pin rouge	FI Pr	FI Pr (F)
— — avec résineux	FI R	FI R (F)
— — avec sapin	FI S	FI S (F)
— — avec épinette noire ou rouge	FI Se	FI Se (F)
Bouleau à bouleaux blancs	BB S	BB S (F)
— — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)
— — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
— — avec résineux	BB R	BB R (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (F)
— — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (F)
— — avec résineux	BJ R	BJ R (F)
Peuplement avec sapin	PE S	PE S (F)
— — avec pin gris	PE Pg	PE Pg (F)
— — avec pin blanc	PE Pb	PE Pb (F)
— — avec pin rouge	PE Pr	PE Pr (F)
— — avec épinette noire ou rouge	PE Se	PE Se (F)
— — avec résineux	PE R	PE R (F)
Érablière rouge résineuse	ER R	ER R (F)
Érablière résineuse	ER R	ER R (F)
Cédrière feuillue	CF Rp	CF Rp (F)
— à pin rouge	CF Pr	CF Pr (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M FI	M FI (F)
— — sur station humide	M FI h	M FI (F) h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	FI
— — d'essences intolérantes	FI
— — d'essences tolérantes	FI
— — sur station humide	FI
— — (plantation)	FI p
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BB
Peuplier	PEUPL
Érablière rouge	ER
Érablière	ER
— — à bouleaux blancs	ER BB
— — à bouleaux jaunes	ER BJ
— — à peupliers	ER PEUPL
— — à feuillus d'essences intolérantes	ER FI
— — à feuillus d'essences tolérantes	ER FI
Plantation d'érable à sucre	ERU
— de bouleau jaune	BJU
— de peuplier	PEPU
— de peuplier hybride	PEPU

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus épidémie légère	CP
Chablis partiel	CH
Épidémie légère	EP
Brûlis partiel	BR

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	C
Incendie	I
Chablis total	CH
Épidémie sévère	EP
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans) -	0-30 ans
30 - -	31-40 -
40 - -	41-60 -
60 - -	61-80 -
80 - -	81-120 -
120 - -	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 -	30-90 -
90-50 -	50-90 -
90-70 -	70-90 -
120-50 -	50-120 -
120-70 -	70-120 -

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier	Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre DHP 30 cm
	Autres peuplements, majorité des tiges entre DHP 10 et 100 ans
Vieilleux irrégulier	Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 100 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 100 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	ocelon
Modérée	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a
Superficie entourée de pente	31 et plus	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 d 50 m G
- G — dégradation
- m — classe de pente
- 50 — année de l'origine
- d — classe d'âge
- C — perturbation
- 3 — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- E — sous groupe d'essences
- S — groupement d'essences

R C3 c1 d0 B1
- B1 — classe de gaulis
- d — classe d'âge
- 0 — année de l'origine
- c — origine
- 1 — classe de hauteur
- C — classe de densité
- R — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 0-4m	2 4-7m	3 7-12m	4 12-17m	5 17-22m	6 22m+
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25-39%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : FOGEMEC inc.
SIGNATURE : L. V. Mercier

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1982
Année de publication : 1985-86
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 81
Unité d'aménagement — 1*
Unité de sondage — 1*

000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 00
Concessionnaire ou autres — 20

Bassin hydrographique — 30
Bassin primaire — 0*
Bassin secondaire — 1

Unité de gestion privée — 813

Municipalité — 8340*
Division de recensement — 3
Municipalité — 4
Codastre — -

Parcelle — 8035 *

Région écologique — 3k*

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-12 S.E. S.O.	31-M-11 S.E. S.O.	31-M-10 S.E. S.O.
31-M-5 N.E. S.E. S.O.	31-M-6 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-M-7 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-M-4 N.E. N.O.	31-M-3 N.E. N.O.	31-M-2 N.E. N.O.

31 M/6 N. E.

FORÊT PRIVÉE _ UG 81